RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 17234
Numéro SIREN : 421 025 891
Nom ou dénomination : Kering France Participations

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2021 sous le numéro de dépôt 32318

KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Kering France Participations S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
Kering France Participations S.A.S.
37, rue du Cherche-Midi - 75006 Paris
Ce rapport contient 25 pages
GM-212-024

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Kering France Participations S.A.S.

Siège social : 37, rue du Cherche-Midi - 75006 Paris
Capital social : €.414 367 364

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'attention de l'Associé unique de la société Kering France Participations S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Kering France Participations S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la valorisation des titres de participations et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 29 avril 2021

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Grégoire Menou
Associé

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	***0***	***0***	***0***	***0***
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	***0***	***0***	***0***	***0***
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	1 092 810 203	1 328 966	1 091 481 237	1 091 573 712
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	13 243	0	13 243	13 243
Autres immobilisations financières	17 363 125	0	17 363 125	17 363 125
TOTAL immobilisations financières	***1 110 186 571***	***1 328 966***	***1 108 857 605***	***1 108 950 080***
Total Actif Immobilisé (II)	***1 110 186 571***	***1 328 966***	***1 108 857 605***	***1 108 950 080***
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	***0***	***0***	***0***	***0***
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	148 571	0	148 571	41 550
Autres créances	194 046 356	0	194 046 356	84 155 699
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	***194 194 927***	***0***	***194 194 927***	***84 197 248***
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	502 274	0	502 274	2 639 962
TOTAL Disponibilités	***502 274***	***0***	***502 274***	***2 639 962***
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	***194 697 201***	***0***	***194 697 201***	***86 837 210***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	***1 304 883 772***	***1 328 966***	***1 303 554 806***	***1 195 787 290***

Bilan passif

BILAN-PASSIF			Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé :	414 367 364	414 367 364	414 367 364
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			0	0
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	0	0	0
Réserve légale			41 436 736	41 436 736
Réserves statutaires ou contractuelles			0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0	136	136
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0	0	0
TOTAL Réserves			**41 436 873**	**41 436 873**
Report à nouveau			44 155 316	429 009 064
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			**324 112 157**	**64 734 842**
Subventions d'investissement			0	0
Provisions réglementées			0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			***824 071 710***	***949 548 143***
Produit des émissions de titres participatifs			0	0
Avances conditionnées			0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			***0***	***0***
Provisions pour risques			0	0
Provisions pour charges			0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			***0***	***0***
Emprunts obligataires convertibles			0	0
Autres emprunts obligataires			0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	0	477 498 734	246 023 581
TOTAL Dettes financières			***477 498 734***	***246 023 581***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			102 917	50 378
Dettes fiscales et sociales			0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			0	0
Autres dettes			1 881 445	165 188
TOTAL Dettes d'exploitation			***1 984 362***	***215 566***
Produits constatés d'avance			0	0
TOTAL DETTES (IV)			***479 483 096***	***246 239 147***
Ecart de conversion Passif (V)			0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)			***1 303 554 806***	***1 195 787 290***

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT			Exercice N			Exercice N-1
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			0	0	0	0
Production vendue biens			0	0	0	0
Production vendue services			0	0	0	0
Chiffres d'affaires nets			***0***	***0***	***0***	***0***
Production stockée					0	0
Production immobilisée					0	0
Subventions d'exploitation					0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					0	0
Autres produits					330	1 285
Total des produits d'exploitation (I)					***330***	***1 285***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					0	0
Variation de stock (marchandises)					0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					0	0
Autres achats et charges externes					146 864	125 194
Impôts, taxes et versements assimilés					0	76
Salaires et traitements					0	0
Charges sociales					0	0
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			0	0
		Dotations aux provisions			0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				0	0
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				0	0
Autres charges					75	788
Total des charges d'exploitation (II)					***146 939***	***126 059***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					-146 609	-124 774
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					0	0
Produits financiers de participations					326 372 152	65 170 005
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					0	0
Autres intérêts et produits assimilés					1 711 280	1 228 560
Reprises sur provisions et transferts de charges					0	0
Différences positives de change					0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
Total des produits financiers (V)					***328 083 431***	***66 398 565***
Dotations financières aux amortissements et provisions					92 475	78 228
Intérêts et charges assimilées					1 488 158	1 129 665
Différences négatives de change					0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
Total des charges financières (VI)					***1 580 633***	***1 207 893***
RÉSULTAT FINANCIER					326 502 799	65 190 672
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					326 356 189	65 065 898

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	***0***	***0***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	50 000	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***50 000***	***0***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**-50 000**	**0**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	2 194 032	331 056
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***328 083 761***	***66 399 850***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***3 971 604***	***1 665 008***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***324 112 157***	***64 734 842***

1.1 Faits caractéristiques

Kering France Participations a pour objet, en France et à l'étranger :

· La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et de participations dans tout groupement ou société français ou étrangers, quelque en soit la forme, existants ou à créer, par tous moyens, et notamment par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement,

· La prise d'intérêts et la participation sous quelque forme que ce soit, notamment par voie d'apport, souscription ou achat d'actions dans des entreprises ayant des activités dans les secteurs commercial, industriel, immobilier ou de service,

· La gestion desdites participations, ainsi que la gestion des participations pour le compte des associés et des sociétés affiliées, sur le mandat de ceux-ci,

· La fourniture de diverses prestations de services aux sociétés appartenant directement ou indirectement à Kering Holland NV,

· La mise en place, la réalisation et la gestion d'opérations de trésorerie, avec les sociétés appartenant directement ou indirectement à Kering Holland NV, incluant la collecte de fonds auprès de ces sociétés, conformément aux dispositions du Code Monétaire et Financier,

· L'octroi de prêts ou d'avances aux sociétés appartenant à Kering Holland NV.

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020

dont le total est 1 303 554 806 € et le résultat s'élève à 324 112 157 €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/12/2020

Faits caractéristiques de l'exercice

Face à la situation d'urgence sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19, les filliales opérationnelles de la société ont été tres fortement impactées par les répercussions de l'épidémie sur les clientèles locales et les flux touristiques.

Evènements postérieurs à la clôture

Suite aux nouvelles mesures d'urgence sanitaire prises depuis la clôture des comptes annuels, notamment la fermeture des magasins en France à compter du 20 mars 2021 pour une durée de 4 semaines, les filiales opérationnelles de Kering France Participation anticipent un chiffre d'affaires du premier semestre fortement impacté par les répercussions de l'épidémie sur les clientèles locales et les flux touristiques.

L'épidémie en cours ne remet pas en cause les moteurs structurels du développement de l'industrie du Luxe ni son potentiel de croissance à moyen et long terme.

Changements de méthode

Néant

1.2 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement 2016-07 modifiant certains articles du règlement ANC 2014-03 homologué par arrêté ministéreil du 8 septembre 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

Titres de Participation

A la clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est comparée à la valeur d'utilité pour l'entreprise et une dépréciation financière est constatée si la valeur brute est supérieure à la valeur d'utilité à hauteur de cette différence.

La valeur d'utilité est appréciée au cas par cas et elle peut être fonction :

· de la valeur économique estimée de la filiale fondée sur des valeurs de marché de ses principaux actifs, essentiellement les marques, et en considérant des motifs sur lesquels reposait la transaction d'origine,

· de projections de flux de trésorerie estimés sur une période donnée,

· par simplification sur une base d'actif net comptable non réévalué pour les sociétés de distribution.

Une dépréciation complémentaire peut être constatée, si besoin, pour couvrir la situation nette négative des filiales.

Les dividendes sont pris en résultat à la date de décision sociale de distribution.

Autres immobilisations financières

A partir du 1er janvier 2016, et conformément au règlement ANC n°2015-06 (art 9), les malis de fusion sont reclassés comptablement, dans les catégories d'actifs auxquels ils sont affectés.

A ce titre, le mali résultant de la fusion BVFH 2009 de K€ 17.363 a été reclassé en 'Autres Immobilisations Financières', sa valeur est testée avec les titres de participation BV France, selon la méthode indiquée en 2.1 Immobilisations financières.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la société.

Seules les provisions concernant des risques nouveaux ont été constatées au cours de cet exercice. Toutes les autres provisions devenues sans objet ou ayant fait l'objet d'utilisation, ont été reprises dans le résultat.
Les provisions relatives aux litiges en cours, sont estimées, en accord avec nos conseils, en tenant compte des hypothèses les plus probables .

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Impôt sur les bénéfices et consolidation

Depuis le 1er février 2000, la société Kering France Participations était la société tête de groupe de l'intégration fiscale. A compter du 1er janvier 2008, la Société est intégrée dans le périmètre d'intégration fiscale constitué par la société tête de groupe Kering.

L'impôt est calculé comme en l'absence d'intégration fiscale.

La Société n'est pas tenue d'établir des comptes consolidés dans la mesure où elle est elle-même sous le contrôle indirect d'une entreprise qui les inclut dans ses comptes consolidés (Kering).

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	0
Terrains		0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0
	TOTAL (III)	***0***	***0***	***0***
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		1 092 810 203	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		17 376 368	0	0
	TOTAL (IV)	***1 110 186 571***	***0***	***0***
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	***1 110 186 571***	***0***	***0***

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	0	0
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements,	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
	TOTAL (III)	***0***	***0***	***0***	***0***
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	1 092 810 203	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	17 376 368	0
	TOTAL (IV)	***0***	***0***	***1 110 186 571***	***0***
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	***0***	***0***	***1 110 186 571***	***0***

Amortissements

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	0	0
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages		0	0	0	0
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	0	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		***0***	***0***	***0***	***0***
TOTAL GENERAL (I + II + III)		***0***	***0***	***0***	***0***

Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Cadre C	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		13 243	13 243	0
Autres immos financières		17 363 125	0	17 363 125
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***17 376 368***	***13 243***	***17 363 125***
Clients douteux ou litigieux		0	0	0
Autres créances		148 571	148 571	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		0	0	0
Securité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	3 047	3 047	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	0	0	0
Groupes et associés		194 043 309	194 043 309	0
Débiteurs divers		0	0	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***194 194 927***	***194 194 927***	***0***
Charges constatées d'avance		0	0	0
TOTAL DES CREANCES		***211 571 294***	***194 208 169***	***17 363 125***
Prêts accordés en cours d'exercice		0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		477 498 734	477 498 734	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		102 917	102 917	0	0
Personnel et comptes rattachés		0	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	0	0	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		1 881 445	1 881 445	0	0
Autres dettes		0	0	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
TOTAL DES DETTES		***479 483 096***	***479 483 096***	***0***	***0***
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	***0***	***0***	***0***	***0***
Provisions pour litige	0	0	0	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	***0***	***0***	***0***	***0***
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	1 236 491	92 475	0	1 328 966
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	0	0	0	0
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	***1 236 491***	***92 475***	***0***	***1 328 966***
TOTAL GENERAL (I + II + III)	***1 236 491***	***92 475***	***0***	***1 328 966***
Dont dotations et reprises d'exploitation		0	0	
Dont dotations et reprises financières		92 475	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Composition du capital social

Nombre d'associés personnes morales :1

Nombre de parts correspondantes : 103591841

Nombre d'associés personnes physiques : 0

Nombre de parts correspondantes : 0

Capital détenu par les personnes morales :

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU		ADRESSE			
Dénomination	SIREN	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune
KERING HOLLAND N.V.		100	103591841	1	AMSTELPLEIN REMBRANDTTOREN	1096 HA	AMSTERDAM
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				

Capital détenu par les personnes physiques :

Nom	Prénom	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune
		0	0				
		0	0				
		0	0				

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N 1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	414 367 364						414 367 364
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	0						0
Ecarts de réévaluation	0						0
Réserve légale	41 436 736						41 436 736
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	136						136
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	429 009 064			449 588 590	64 734 842		44 155 316
Résultat de l'exercice	64 734 842	324 112 157	64 734 842				324 112 157
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***949 548 143***	***324 112 157***	***64 734 842***	***449 588 590***	***64 734 842***	***0***	***824 071 710***

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

	Montant concernant les entreprises		31/12/2020
	liées	avec un lien de participation	Dettes/créances représ. par effets de commerce
Avances et acomptes versés sur immobilisations			
Incorporelles			
Corporelles			
	0	**0**	**0**
Immobilisations financières			
Participations		1 092 810 203	1 092 810 203
Dépréciations correspondantes		-1 328 966	-1 328 966
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières (Mali de fusion)		17 363 125	17 363 125
	0	**1 108 844 362**	**1 108 844 362**
Créances			
Fournisseurs : avances et acomptes versés			
Créances clients et comptes rattachés		148 571	148 571
Autres créances			
Capital souscrit appelé non versé			
	0	**148 571**	**148 571**
Disponibilités			
Comptes courants financiers		194 043 309	194 043 309
	0	**194 043 309**	**194 043 309**
Dettes financières diverses			
Dettes rattachées à des participations			
Emprunts et dettes financières divers			
Comptes courants financiers		477 498 734	477 498 734
	0	**477 498 734**	**477 498 734**
Clients : avances et acomptes reçus			
Dettes fournisseurs		83 184	83 184
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes			
	0	**83 184**	**83 184**

Les transactions conclues avec les parties liées et visées par le règlement ANC 2010.02 ne sont pas listées dans la mesure où elles sont conclues à des conditions normales de marché et avec des filliales détenues en totalité ou avec des sociétés soeurs détenues directement ou indirectement par la société KERING.

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du compte de résultat

	Montant concernant les entreprises		31/12/2020
	liées	avec un lien de participation	Total
Produits (à détailler)			
Dividendes reçus		324 660 872	324 660 872
Intérêts reçus		1 711 280	1 711 280
			0
			0
			0
			0
			0
			0
			0
			0
	0	**326 372 152**	**326 372 152**
Charges (à détailler)			
Intérêts versés		1 486 850	1 486 850
			0
			0
			0
			0
			0
			0
			0
			0
			0
	0	**1 486 850**	**1 486 850**

Liste des filiales et participations (en K euros)

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats (1)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				***1092810***	***1091481***	***105408***	***0***			***326372***
Gucci France	3 483	61 006	100	24 765	24 765	37 291		212 344	-6 198	30 000
YSL Parfums	337 083	33 741	100	430 522	430 522	0		0	44 642	14 068
GG FRANCE SERVICES	40	14	100	40	40	0		1 466	85	180
BALENCIAGA	23 272	2 391	100	114 769	114 769	42 946		826 315	65 878	170 243
Alexander Mc Queen France	2 500	-1 336	100	10 040	10 040	12 370		21 253	-84	0
GG France 14	3 320	-297	100	4 259	2 930	0		0	-92	0
Bottega Venetta France	160	2 710	100	17 909	17 909	12 801		46 944	810	15 000
Yves Saint Laurent	123 811	145 750	97	490 506	490 506	0		928 586	-98 297	96 881
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler				***0***	***0***	***0***	***0***			
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL				***0***	***0***					

(1) Réserves et Report à nouveau avant prise en compte du résultat de l'exercice N (hors primes d'émission, de fusion, d'apport, etc..)

Pour mémoire, la valeur brute des filiales et participations figurant à l'actif des comptes annuels de Kering France Participations au 31 décembre 2020 est de 1 092 810 Keuros

Il n'y a ni aval ni cautionnement accordé aux filiales.

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES	50 000	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
TOTAL	***50 000***	***0***

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	326 356 189	2 162 317
Résultat exceptionnel	-50 000	-14 000
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		45 715
Contribution exceptionnelle		0
TOTAL	***326 306 189***	***2 194 032***

Le montant des déficits non encore imputés s'élève à 181 345 823€ (déficits nés avant l'intégration fiscale).

Engagements hors bilan

Engagements donnés:

Dans le cadre de la réorganisation de la division YSL Beauté et de la cession de la totalité des actions de YSL Beauté Holding, la Société a signé une garantie d'actif et de passif aux conditions usuelles plafonnée pour une durée expirant le 31 mars 2010 ou, en ce qui concerne les aspects fiscaux ou parafiscaux à l'expiration des délais de prescriptions légales applicables majorés de trois mois.

Autres opérations non inscrites au bilan:

Engagement de cession d'un nombre fixe et, sous conditions, d'un nombre déterminable d'actions d'YSL SAS auprès d'un tiers prestataire de services, échu au 30 juin 2016.

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	RCS	% de détention
Kering SA - 40 rue de Sèvres - 75007 Paris	SA	552 075 020	100

KERING FRANCE PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée à associé unique au capital social de 414.367.364 euros
Siège social : 37, rue du Cherche-Midi – 75006 Paris
421 025 891 R.C.S. Paris

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le trente avril,

La société Kering Holland N.V., société de droit néerlandais, dont le siège social est situé à Amstelplein 1, Rembrandttoren, 1096 HA, Amsterdam, Pays-Bas, enregistrée auprès du Registre des Sociétés néerlandais sous le numéro 33223151, représentée par Madame Karine Prijs-Meliva et Monsieur Eric Sandrin,

Agissent en qualité d'associé unique titulaire de l'intégralité actions composant le capital social de la Société (ci-après l'« **Associé Unique** »).

APRES AVOIR RAPPELE QUE :

L'Associé Unique est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et distribution de dividendes ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Modification de l'article 2 des statuts de la Société ; et
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE :

- De la copie et l'avis de réception de la lettre d'information du Commissaire aux comptes ;
- Du rapport de gestion du Président ;
- Des comptes annuels (compte de résultat, bilan et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes ;
- Du texte des décisions ;
- D'un exemplaire des statuts de la Société ; et
- De l'ensemble des documents prévus par la réglementation en vigueur.

APRES AVOIR CONSTATE QUE :

Monsieur Jean-Marc Duplaix, Président non associé, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) et le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les comptes annuels, le rapport de gestion et le projet de texte des décisions ont été adressés au Commissaire aux comptes.

L'inventaire a été tenu à la disposition du Commissaire aux comptes au siège de la Société.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 324.112.157 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président, approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée par le Président, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 324.112.157 euros, décide d'affecter ce résultat comme suit :

- Résultat de l'exercice	324.112.157 €
- Compte de « Report à nouveau »	44.155.316 €
- Soit un bénéfice distribuable	368.267.473 €
- A titre de distribution de dividendes	340.000.000 €
Soit un dividende de 3,28 € par action	
- Soit le nouveau solde du compte « Report à nouveau »	28.267.473 €

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Associé Unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Années de mise en distributions	**Montant des dividendes distribués en euros**	**Dividendes non éligibles à l'abattement prévu par le Code général des impôts**
2020 (exercice 2019)	449.588.590	Néant
2019 (exercice 2018)	Néant	Néant
2018 (exercice 2017)	Néant	Néant

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prend acte que les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 ne comprennent aucune dépense non déductible du résultat fiscal au sens des articles 233 quater et 39.4 du Code général des impôts.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, prend acte de ce qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide de modifier l'article 2 comme suit, afin de le mettre à jour en remplaçant « Gucci Group NV » par « Groupe Kering » :

« Article 2 Objet

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- *la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et de participations dans tout groupement ou société français ou étrangers, quelque en soit la forme, existants ou à créer par tous moyens, et notamment par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement ;*

- *la prise d'intérêts et la participation sous quelque forme que ce soit, notamment par voie d'apport, souscription ou achat d'actions dans des entreprises ayant des activités dans les secteurs commercial, industriel, immobilier ou de service ;*

- *la gestion desdites participations, ainsi que la gestion des participations pour le compte des associés et des sociétés affiliées, sur le mandat de ceux-ci ;*

- *la fourniture de diverses prestations de services aux sociétés appartenant directement ou indirectement au Groupe Kering ;*

- *la mise en place, la réalisation et la gestion d'opérations de trésorerie, avec les sociétés appartenant directement ou indirectement au Groupe Kering , incluant la collecte de fonds auprès de ces sociétés, conformément aux dispositions du Code Monétaire et Financier ;*

- *l'octroi de prêts ou d'avances aux sociétés appartenant au Groupe Kering ;*

- *et plus généralement, toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptible de contribuer à son développement, tant en France qu'à l'étranger. »*

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs :

- au cabinet d'avocats Eversheds Sutherland (France) LLP, 8 place d'Iéna, 75116 Paris ; et/ou
- au formaliste LES PETITES AFFICHES, une marque de la société « LEXTENSO » dont le siège social est : La Grande Arche – Paroi nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (572 098 507 R.C.S. Nanterre) ;

de pour et au nom de la Société, faire auprès du greffe du Tribunal compétent et/ou au centre de formalités des entreprises, les formalités subséquentes au Registre du commerce et des sociétés concernant ladite société, procéder si nécessaire à tout enregistrement auprès du service des impôts compétent et de certifier conforme les actes visés à l'article R. 123-102 du Code de commerce dans le cadre de l'article A. 123-4 dudit Code. En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général, faire tout ce qui sera nécessaire.

***

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé, après lecture, par l'Associé Unique.

L'Associé Unique
Kering Holland N.V.
Représentée par Madame Karine Prijs-Meliva
Et Monsieur Eric Sandrin